

Sous-Préfecture de Dinan

Dinan, le 22 février 2022.

Le Sous-Préfet de Dinan

La Présidente du Syndicat Mixte du grand site
Cap d'Erquy – Cap Fréhel

Objet : Compte-rendu du comité consultatif du Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel du 1^{er} février 2022

Propos introductifs :

M le Sous-Préfet remercie l'assemblée et regrette que le contexte sanitaire n'ait pas permis de nous réunir ces deux dernières années.

Mme Thomas remercie à son tour l'assemblée et rappelle que ce comité consultatif se tient en amont du comité de pilotage qui validera le projet à 6 ans.

Présentation :

Mme Thomas rappelle les évolutions qui ont eu lieu dans les deux dernières années en matière de gouvernance du Grand Site et de composition de l'équipe du Syndicat mixte, puis Mme Cayatte, Mme Jégou et M Hamelin du Syndicat mixte présentent le projet à 6 ans, ses différents axes de travail et objectifs ainsi que des exemples d'actions réalisées, en cours ou à venir (voir présentation jointe).

Compte –rendu des échanges :

M Beaudlet (Fréhel Environnement) s'interroge sur la qualité des paysages de demain sur le Grand Site, notamment au niveau des franges urbaines. Il estime que les nouvelles constructions ne se font pas dans le respect de l'architecture traditionnelle régionale et que cela a un impact d'ordre esthétique sur le littoral.

Par ailleurs, M Beaudlet souligne l'importance de réanimer la continuité écologique entre Pléhérel Plage et Sables d'Or, sur la portion occupée par les carrières. L'arrêté préfectoral spécifiant l'obligation pour l'exploitant de la carrière de remettre le site en état dans les 2 ans suivant l'arrêt de l'activité constitue selon lui un élément important et porteur d'espoir dans cet objectif.

M Beaudlet déplore que la vue depuis la chapelle de Pléhérel soit entachée par la présence de camping-cars et de tentes installés sur le Camping municipal du Pont de l'étang. Des emplacements avaient déjà été supprimés il y a quelques années en bord de mer pour limiter cette pollution visuelle, mais M Beaudlet estime qu'une amélioration peut être apportée en accentuant encore le recul des emplacements de camping.

M Beaudlet déplore une pollution aux algues vertes à l'arrivée de l'Islet et du Frémur en lien avec la présence d'élevages porcins.

M Beaudlet estime qu'il est dommage qu'il n'y ait pas de projet de maison de site à Fréhel.

Mme Cayatte (Directrice du Grand Site) précise sur ce dernier point que l'étude de faisabilité d'une maison de site sur Fréhel fait bien partie du projet à 6 ans du Grand Site.

M Olivry (Conservatoire du Littoral) propose au Grand Site de travailler de manière conjointe sur l'identification des sites à protéger à faire remonter dans le cadre de la SNAP (Stratégie Nationale d'Aires Protégées). Une proposition à l'échelle du Grand Site serait pertinente.

M Couet (Erquy Plurien Environnement) pose la question du lien entre le Grand Site et le projet éolien.

Mme Thomas (Présidente du Grand Site) précise qu'il n'y a pas ou peu de lien entre le Grand Site et le projet éolien. Elle-même est invitée à participer aux instances de concertation liées au projet éolien. Le Syndicat mixte du Grand Site reste vigilant, en veille sur ce projet mais il n'y intervient pas.

M Couet (Erquy Plurien Environnement) signale un problème de propreté au niveau du Cap d'Erquy. De même, il signale que le sentier des carriers qui passe par les lacs bleus n'est plus entretenu.

Mme Cayatte (Directrice du Grand Site) explique que ce sont les communes ou les EPCI qui ont en charge la propreté des sites. Certaines associations organisent également des chantiers bénévoles de nettoyage.

L'information concernant le sentier des carriers sera remontée au Département.

M Couet (Erquy Plurien Environnement) pose la question du budget du Grand Site.

Mme Cayatte (Directrice du Grand Site) précise que le Syndicat Mixte est assez peu souvent en position de maîtrise d'ouvrage sur les projets Grand Site. Ce sont souvent les communes, les EPCI ou le conservatoire du Littoral qui pilotent les projets. Certains projets sont financés grâce à des subventions généralement issues de la DREAL ou de la Région.

Quant au budget de fonctionnement du Syndicat Mixte, il est d'environ 500 000 euros annuel et est alloué par les structures porteuses du Syndicat, et l'Europe et l'Etat pour l'animation Natura 2000.

M Couet (Erquy Plurien Environnement) évoque les problèmes de stationnement sur les bas-côtés de route au niveau du Cap d'Erquy.

Mme Cayatte (Directrice du Grand Site) précise qu'un grand parking a déjà été créé sur le Cap d'Erquy et qu'aujourd'hui les efforts doivent porter sur la communication autour de l'existence de ce parking et également peut-être sur le contrôle. Des aménagements supplémentaires pourraient être faits le long de la route menant à la pointe pour empêcher le stationnement sauvage.

M Menard (Photo Club d'Erquy) demande en quoi consiste la remise en état de la carrière de Fréhel et quel est le devenir du site.

Mme Cayatte (Directrice du Grand Site) explique qu'a priori une renaturation est envisagée mais que le projet est en réflexion. Une étude paysagère prévue par l'arrêté préfectoral devra être réalisée.

M le Sous-Préfet précise que, même si l'on se situe sur un site privé, la réglementation Natura 2000 et celle des espaces naturels protégés s'appliquent, de même que l'inscription dans les principes de la démarche Grand Site. L'Etat suit de très près la fin d'activité de la carrière avec l'objectif d'un retour à la nature comme cela a été dit lors d'une réunion de présentation récente à Fréhel.

Mme Le Mao (DREAL) précise qu'il y a un enjeu de continuité écologique au niveau de la carrière et de continuité de cheminement et que ces points sont à prendre en compte dans le projet de réaménagement.

M Heier (Emeraude Bikes) s'étonne du peu d'acteurs locaux présents à la réunion du comité consultatif ainsi que de leur absence dans les instances de gouvernance. Il pose également la question de l'objectif final du Grand Site : est-ce de protéger le site, répondre aux souhaits des 1 400 000 visiteurs annuels, développer l'économie locale ?

Mme Thomas (Présidente du Syndicat mixte) explique que le Syndicat mixte est une structure publique et qu'il est donc logique qu'il n'y ait pas d'acteurs privés dans la gouvernance du Grand Site.

Mme Cayatte (Directrice du Grand Site) explique que la politique Grand Site s'intègre dans la politique des sites classés. Il s'agit initialement d'une démarche plutôt curative sur des sites classés très dégradés par la forte fréquentation. La démarche Grand Site vise à concilier fréquentation et préservation des sites.

Sur le Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel, les 2 sites classés que sont le Cap Fréhel et le Cap d'Erquy ont été malmenés par une forte pression touristique. Au-delà d'actions de prévention, la démarche Grand Site a évolué et est aujourd'hui un projet de Développement Durable qui inclut le développement économique du territoire avec notamment un objectif de tourisme durable. Il ne s'agit pas d'un territoire mis sous cloche. Le paysage constitue le socle de la démarche à partir duquel on peut travailler sur différents aspects.

M Heier (Emeraude Bikes) demande des précisions sur la position du Grand Site par rapport au projet éolien. Il estime qu'il y a deux positions possibles : soit l'inquiétude d'une baisse de la fréquentation suite à la construction du parc éolien soit au contraire une opportunité mais dans ce cas, comment ce projet peut-il être intégré dans le Grand Site ?

M le Sous-Préfet constate qu'il y a beaucoup de craintes non fondées sur l'impact visuel des éoliennes au large du Cap Fréhel et que ce projet n'aura aucune conséquence sur la qualité du Grand Site. Le projet éolien, déployé au large, ne devrait ainsi pas faire partie des préoccupations du Grand Site. Les inquiétudes, liées à la perception du projet depuis la terre, seront levées lorsque les éoliennes en mer seront déployées.

Mme Thomas (Présidente du Syndicat mixte) ajoute que le Conseil Syndical comprend 19 membres de sensibilité différente et qu'elle exprime uniquement son avis sur le sujet. Elle confirme que le Grand Site n'a pas vocation à donner son avis sur le projet éolien.

Le Sous-Préfet de Dinan,

Bernard MUSSET

La Présidente du Syndicat Mixte du grand site
Cap d'Erquy – Cap Fréhel,

Lisa THOMAS

17 rue Michel – CS 72061
22102 Dinan Cédex
sp-dinan@cotes-darmor.gouv.fr
www.cotes-darmor.gouv.fr

16 - 18 rue Notre Dame
22240 PLEVENON
Tél : 02 96 41 50 83
accueil@caperquyfrehel.fr

Liste des participants

Représentant de l'État et des services de l'Etat :

M Musset, Sous-Préfet de Dinan ;
M Chatreaux, chargé de mission à la Sous-préfecture de Dinan ;
Mme Le Mao, DREAL Bretagne.

Elus du Syndicat mixte Grand Site et représentants des Collectivités locales :

Mme Thomas, (Présidente du Syndicat mixte, Département 22) ;
M. Omnes (Lamballe Terre et Mer, Maire Plurien),
M Van Praag (Dinan agglomération ; Maire Plévenon) ;
M. Cholet (Conseil municipal Fréhel),
M Lesnard (Conseil municipal Erquy),
Mme Blintzowsky (Conseil municipal Fréhel) ;
Mme Cotin (Conseil Départemental 22)

Services : Mme Cayatte (Directrice Grand Site) ;

Mme Jégou (chargée de mission Grand Site) ;
M Hamelin (Chargé de communication Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel) ;
M. Pierre (syndicat mixte grand site) ;
Mme Fauchoux (SPL LTM Tourisme) ;
Mme Gaudin (Lamballe Terre et Mer) ;
M Olivry (Conservatoire du Littoral) ;
M Riallin (Conservatoire du Littoral) ;

Membres du Comité consultatif autres :

Mme Allain (Erquy environnement) ;
M Augé (OFB22) ;
M Beaudlet (Fréhel Environnement) ;
M Couet (Erquy Plurien Environnement) ;
Heier Espen (Emeraude Bikes) ;
M Gambs (Initiative Cap Fréhel) ;
M Loyer (SAS Routin Courcoux) ;
M Menard (Photo club Erquy) ;
M Renaudière (Hôtel de Diane) ;
Mme Thierion (Erquy Plurien Environnement) ;